

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication LEITNER	Type H 400 DT 250	Fiche d'homologation N° CH 5513 06
--	---	-----------------------------	--

Constructeur **LEITNER AG, Maschinenfabrik, I-39049 Sterzing / (I)**
 Identification **"H 400 DT 250" sur la plaquette du constructeur**

Plaquette constructeur **à l'avant, à gauche, sur le cadre**
 N° du châssis **à l'avant, à gauche, sur le cadre**
 Identification du moteur **"B220,02" devant le No du moteur, à l'arrière, en haut sur le bloc**
 Importateur principal **LEITNER-SUISSE, Erpen & Cie., Case postale 377, 1961 Les Collons / VS**
 Véhicule homologué **4 / 2 / 213**

Châssis				
Nombre d'essieux	**)	Nombre de roues	**)	
Direction	hydrostatique, 2 leviers			
Transmission	entraînement hydrostatique			
Nombre de vitesses	2	Entraînement	essieu AR-sur chenilles	
Frein de service	entraînement hydrostatique			
Frein auxiliaire	hydraulique, à lamelles dans bain d'huile, libération de secours hydraulique = pompe à main identique au frein auxiliaire			
Frein d'arrêt	=			
Ralentisseur	=			
Contrôle 2 circuits	=			
Moteur	FIAT	Type	8220,02	
Construction	en ligne/turbo		Temps	4
Carburant	D	Position	au centre	
Refroidissement	eau		Nombre cylindres	6
Alésage	125	Course	130	
Cylindres	9567	CV-impôt	48,72	
Puissance en kW	179	à l/min	2600	
	DIN CV 243			
Bruit à proximité	=	dB/A	à l/min	= +
Silencieux	1 = 650 x Ø 270 +			
Mesure des gaz	Bacharach	3,0		
	BOSCH noirçissement	1,5		

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs			
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	=	
Ceintures sécurité	=	Rétroviseurs	XXXXXX / gauche / droite	
Cale	1 / 285x150x170	Attelage	=	
Antivol	=			

Nombre de places	1 3	av	3	centre		ar	
Dimensions §)	intérieur	extérieur	Empettements	3080 /			
Longueur	4390		Empettements	3080 /			
Largeur	3860 *		largeur des chenilles	2 x 1630			
Hauteur	2760		Voie	1950	ar		
Porte à faux	lat.	Voies		av	-		
	av	750		ar	-		
	ar	560		Braquage	g	d	

Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide			5270	§)
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.			6670	
Dimens. pneus	2= 22x6 - 9	8= 5,50 - 12		(Variantes voir
Ply/bars	caoutchouc-plein	10 / 8,0		remarques)
Charge	6000	5200		
pour V max	20	25		
Garantie poids remorquable avec frein				
Garantie poids remorquable sans frein				
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorquable testé				
Vitesse maximale selon le constructeur			19,0	km/h
Vitesse maximale testée			19,0	km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

		++)	
Equipement	M	(E)	
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	M	(E)	
Feux de position	A	(E)	dans les lampes de travail AV
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	-		
Clignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av -		ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)	ar -
Feux complémentaires	5 lampes de travail; 2 feux orange CH 1 1280 03/04		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	2/ balais _____ avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ Hella et 20003 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	L E I T N E R H 400 DT 250		
Homologation			
N°	CH 5513 06		
Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs		
Places	total 3	avant	
Poids à vide	5270	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	48,72
Poids total		Cylindrée	9567

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : véhicule à chenilles, largeur = 3860 mm.
- **) Essieux / roues : 5 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
10 roues porteuses + 2 roues-étoiles tractrices.
- +) Mesure du bruit : avec le véhicule à l'arrêt (à 7 m de chaque côté) = 82 dB/A à 2600 t/min.
Insonorisation : paroi arrière de la cabine garnie de matière absorbante.
- ++) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des catadioptrés est admise pour raisons techniques.
- §) Engins de travail : chasse-neige à lame : la longueur augmente de 2100 mm largeur max. 4000 mm, le poids augmente de 450 kg
fraise à neige 2050 mm - 600 kg
poutre aplanisseuse 1650 mm 4050 mm 250 kg
fraise à bosses à neige 1650 mm 4050 mm 500 kg

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur le couvercle du régulateur;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur les supports des feux et sur les dispositifs de protection;
- 138 - protection : sur les dents du chasse-neige à lame, sur la fraise à neige.

Lieu et date de l'homologation Jaunpass, 17.12.79.

Service fédéral d'homologation

Chariot de travail
(véhicule spécial)

L E I T N E R

H 400 DT 250

CH 5513 06

Fiche complémentaire

I

Complément du 14.04.83 à Berne - Ni

Valable à partir du 1er mars 1983

Nouveaux importateurs : - Georges Cavalli, LEITNER Import-vente, Garage - Atelier
1951 S i o n

- Frei und Hauser, Industriestrasse 9, 7000 C o i r e